Université Paris Cité

Master Santé publique (M1)

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

La mention de master « Santé publique » de l'université Paris Cité offre une formation de qualité, innovante et attractive, en Santé Publique. Elle a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau dans les disciplines de la santé publique capables d'intégrer les organismes français et européens de recherche et d'occuper des postes à responsabilité dans les agences sanitaires/environnementales françaises et internationales, dans les établissements de santé, dans les administrations de l'État, dans les collectivités territoriales, ainsi que dans les entreprises industrielles à dimension (inter)nationale (secteurs pharmaceutique, environnemental, …) et les bureaux d'étude.

Cette formation se déroule sur 2 années, une de master 1 (M1), l'autre de master 2 (M2), chacune validée par 60 ECTS.

Il s'agit de faire bénéficier les étudiants :

* en M1, **d'apports théoriques relatifs à des enseignements généraux et disciplinaires du champ**, c'est-à-dire des disciplines qui contribuent à l'approche collective des phénomènes de la santé,

* puis en M2, **d'approfondissements méthodologiques spécifiques à différents champs de la santé publique,** chacun correspondant à un parcours, avec **immersion en situation de recherche ou en situation professionnelle** pour un travail personnel permettant aux étudiants d'appliquer leurs acquis méthodologiques dans le cadre d'un stage de 6 mois donnant lieu à la production d'un mémoire, avec soutenance orale.

OBJECTIFS

La première année du M1 a pour objectif de permettre à l'étudiant **d'acquérir les bases méthodologiques indispensables à toute activité en santé publique**, **de maîtriser les concepts et les méthodes** afin de pouvoir les appliquer à n'importe quel champ de la santé publique.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable de s'impliquer dans des recherches ou des actions visant à protéger, promouvoir ou restaurer la santé des populations.

A l'issue de la première année de formation, les étudiants sont en capacité de reconnaître l'existence d'un enjeu ou d'un problème en matière de Santé publique, de démontrer une compréhension des déterminants de la santé, des bases de données en santé ainsi que des stratégies de prévention et de protection de la santé. Ils peuvent mettre en œuvre les techniques classiques de description et d'analyse des données, appréhender des problématiques sanitaires et sociales par une approche pluridisciplinaire, utiliser les logiciels d'analyse classiques et avoir une lecture critique de l'information en Santé publique.

Programme

ORGANISATION

Le M1 de Santé publique est commun pour tous les étudiants, avec cependant, une spécialisation progressive au cours de l'année vers leur projet de parcours de M2. En effet, les étudiants doivent choisir au

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 31 janvier 2025

premier et au deuxième semestre des UEs optionnelles qui **préfigurent leur projet d'orientation en M2.**

Onze (11) parcours de M2 sont proposés à l'Université Paris Cité :

* Analyse et management des établissements de santé et politiques en santé (AMES);
* Comparative Effectiveness Research (CER);
* Evaluation et Décisions en Santé (EDS) ;
* Épidémiologie et intervention en santé des populations (EPIPOP) ;
* Informatique biomédicale (IBM) ;
* Méthodes et Outils pour les Données des Entrepôts en Santé (MODES) (anciennement intitulé Données massives en santé (DMS));
* Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement : général (SPREG) ;
* Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement hospitalier (SPREH) ;
* Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement professionnel (SPREP) ;
* Statistique, modélisation et sciences des données en santé (SMSDS) ;
* Vigilance et sécurité sanitaire (VSS) ;

De plus, en lien avec la mention santé publique (enseignements mutualisés), il existe, pour l'année 2025-2026 :

* le parcours Evaluation des Politiques Publiques de Santé (M1+M2) du master mention Economie de la Santé à la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion, Université Paris Cité
* le double diplôme (M1+M2) Santé et Politiques Publiques en partenariat avec Sciences Po Paris

Dans le M1 de la mention santé publique, un tronc commun d'enseignements forme le socle de connaissances méthodologiques acquises **au premier semestre, pour un total de 30 ECTS**, répartis entre différentes unités d'enseignements (UE) : Intégrité scientifique*, Probabilités et biostatistiques, Epidémiologie, Sciences Humaines et sociales, Socle complémentaire, Optionnels

Au deuxième semestre, les étudiants valident 30 ECTS : 3 ECTS avec une UE d'anglais* obligatoire, 18 ECTS avec un choix d'UE optionnelles pré-figurant l'orientation en M2 (pré-requis spécifiques des M2) et 9 ECTS en effectuant un stage.

NB : Les cours de certaines UE* sont dispensés en langue anglaise.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : minimum 308 heures (soit environ 2 mois temps plein)

Stages et projets tutorés :
Les étudiants effectuent au deuxième semestre un **stage**

de deux mois (9 ECTS), en relation avec leur projet de M2, stage qu'ils doivent trouver, avec l'aide de l'équipe pédagogique du M1. Il s'agit d'un stage **d'initiation à la recherche pour les étudiants se destinant à une filière recherche, ou en situation professionnelle pour les étudiants optant pour un parcours professionnalisant. Une convention** fixant les modalités de stage est établie entre les établissements d'inscription et d'accueil de l'étudiant.

Admission

Eligibilité :

* Licences Sciences pour la santé, Sciences du vivant, Biologie, Chimie, Mathématiques, Statistiques, Bioinformatique, Sciences de l'ingénieur, Sciences de l'environnement, etc.
* Etudiants et professionnels diplômés en santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, sciences infirmières, …)

Droits de scolarité :
Toute inscription à un diplôme national implique le paiement des droits de scolarités fixés annuellement par le ministère,

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 31 janvier 2025

et des frais de formation continue selon le profil. Retrouver tous les tarifs spécifiques au public en formation continue en cliquant ici

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Candidature à un parcours de 2ème année de master (M2) mention santé publique de l'Université Paris Cité ou d'une autre université, ou d'une autre mention, en fonction du projet de l'étudiant.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Voir Fiches de M2

Contacts

Responsable du diplôme - Site Bichat
Lucie Biard
lucie.biard@u-paris.fr

Scolarité - Site Bichat
Christine Guérin
01 53 10 46 53
christine.guerin@u-paris.fr

Scolarité - Site Bichat
masters.medecine@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR de Pharmacie de Paris, UFR de Médecine

Niveau d'études visé
BAC +4

ECTS
60

Public(s) cible(s)
- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation
- Formation initiale
- Formation professionnelle
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience
Oui

Langue(s) des enseignements
- Français
- Anglais

Capacité d'accueil
90

Lieu de formation
Site Bichat, Site des Cordeliers, Site Observatoire, Site Villemin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 31 janvier 2025